



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Chiffres d'expulsions des personnes originaires du Maghreb

Question écrite n° 8621

Texte de la question

M. Philippe Ballard interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur les chiffres d'expulsions des personnes originaires du Maghreb. Dans un reportage diffusé il y a quelques jours, le ministre de la justice, Éric Dupond-Moretti a reconnu, M. le député cite : « Il y a des OQTF que personne ne peut exécuter ». Si les chiffres officiels de 2022 parlent d'un peu plus de 5 000 éloignements forcés de personnes issues de pays tiers extérieurs à l'Union européenne, on ne dispose d'aucun détail concernant l'origine des personnes expulsées et donc de leur destination. M. le député ayant reçu lui-même des demandes d'informations en provenance de journalistes de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale, ceux-ci s'inquiètent de ne pouvoir recevoir de la part du ministère de l'intérieur, malgré l'envoi de plusieurs *mails*, des chiffres concrets concernant les OQTF exécutées en direction du Maghreb. La presse et M. le député s'interrogent sur la raison d'une telle opacité. Les résultats du bras de fer avec ces pays que M. le ministre avait annoncé dès 2021 ont-ils été payants ? Il lui demande s'il peut lui communiquer le détail des OQTF exécutées concernant les ressortissants de pays tiers à l'Union européenne, notamment en provenance du Maghreb.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Ballard](#)

Circonscription : Oise (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8621

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 25 septembre 2023

Question publiée au JO le : [6 juin 2023](#), page 5042

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)